



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

"TG n°72"



2.12.09

**IL NE "FO" PAS PRENDRE LES SALARIES POUR DES ABRUTIS,
ILS SAVENT REFLECHIR !!! rétablissons la vérité.**

DANS SON TRACT GENERAL 42 le syndicat FO annonce qu'il a **OBTENU** la reconduction du contrat social de crise (CSC), bizarre car cela fait 2 semaines que les copains de MCA savaient que le contrat social de crise était reconduit, que de plus FO oublie que la Direction Générale ne NEGOCIE PAS ... ELLE ANNONCE, et que d'autre part il y avait aussi la CGT, la CFDT, la CFE/CGC et la CFTC, comment FO peut il dire qu'il a obtenu ce que tout le monde savait déjà depuis plus de 2 semaines.

PAR AILLEURS FO A ECRIT DANS SON TRACT GENERAL 42

- **Que faire donc des CTC acquis au titre de l'année 2009.**

SUD REpond : nous remercions FO qu'enfin il reconnaisse que SUD a fait gagner à plus de 4800 salariés des jours de CTC positifs, alors que pas plus tard que le 31 septembre 2009 ces mêmes salariés étaient en négatif.

- **Laisser la Direction appliquer le jugement et tout perdre au 1^{er} janvier 2010**

SUD REpond : c'est un gag, FO plaisante ou alors s'il est sincère il n'a rien à faire comme syndicat...car tout le monde le sait, y compris FO (des élus FO ont d'ailleurs confirmé) la Direction peut (et va) remettre à zéro au 31/12/2009 tous les compteurs positifs comme négatifs, mais pour les compteurs positifs ...2 choix : paiement à 125% des heures de CTC positifs, ou transfert en CTI des CTC positifs.

- **Il y a déjà eu assez de dégât sur un grand nombre de compteurs des salariés qui étaient en positif au 31 décembre 2008 et pour lequel il faut attendre le jugement en appel, n'en rajoutons pas pour les 5200 compteurs CTC qui seront positifs au 31/12/2009**

SUD REpond : quels dégâts ?, la seule différence qu'il y aura, c'est que les salariés qui étaient en positifs en CTC (le CTC est à la disposition du patron) **deviendront positifs en CTI** (le CTI appartient au salarié) ou seront payés à 125%.

- **FO exige une réunion de la commission de suivi des signataires de l'accord ARTT pour négocier un avenant .**

Pour FO cet avenant devrait stipuler : compte tenu d'un contrat social de crise pour 2010, la totalité des CTC serait basculée en CTI au 31 décembre 2009, ces journées seraient « réservées » jusque fin 2010 . Ces journées seraient débloquées ou utilisées collectivement en fonction des prévisions d'activité 2011 ...et patati et patata.

SUD REpond : *après que FO soit passé dans tous les bâtiments en martelant que le jugement rendait caduc tous les accords de flexibilité, il revient sur ses affirmations et exige qu'un avenant soit négocié à l'accord d'ARTT...Mais SUD vous l'avait écrit que FO demanderait un avenant avant la fin décembre 2009 (le tract est sur notre site) touché.. coulé.*

TRES GRAVE, FO PETE UN CABLE !!!

FO veut transformer votre CTI en congé pris collectivement ...c'est grave !!

EN FAIT en demandant que vos jours de CTI soient réservés du 1/1/2010 au 31/12/2010 , **pour être débloqués ou utilisés collectivement selon les prévisions en 2011**, cela veut dire que vous ne pourrez plus toucher à vos CTI (Compte Temps Individuel) en 2010 , donc **AUCUN CONGE INDIVIDUEL NE SERAIT ACCORDE EN 2010. ILS ONT VRAIMENT PETE UNE DURITE.**

CELA FAIT DES ANNEES que la Direction voudrait faire main basse sur tous vos droits, FO rentre dans son jeu (juste remerciement de l'obtention des belles promotions de son secrétaire général) et aujourd'hui il met sur un plateau **une proposition d'avenant sur un accord d'ARTT soit disant caduc ! combien êtes vous à vous être laissé bernier, manipulés ou pris pour des idiots par ce syndicat qui est plus attiré par ce que lui procure comme avantages la gestion du CE que par les intérêts réels des salariés ?**

INDI ...GESTION AU CE n°3

LE CIRQUE ...mais quel cirque !!!! des centaines de salariés n'ont pas eu de places, et pourtant...des extérieurs à Renault étaient très représentés, l'un d'entre eux, très âgé est même tombé des gradins et a été hospitalisé, (à son âge si c'était un Renault il devait être en retraite depuis plus de 15ans..? conséquence des dizaines de Renault et leur famille étaient assis sur les marches....**POURQUOI ? A PART** les places mises de côté pour les élus FO, il est clair que la grogne des salariés a fait queles places disponibles ont été surdimensionnées au mépris de toute sécurité, c'est lamentable...et nous comprendrons cette fois le discours écourté et bégayant du Secrétaire du CE.

Prime de déplacement du personnel de Cléon

UNE CENTAINE de salariés de Cléon détachés à Douai n'ont toujours pas touché leur prime de déplacement, c'est inadmissible... SUD est intervenu auprès de la Direction pour que celle-ci prévienne la Direction de Cléon de la situation qui finira par tourner au vinaigre. La Direction a confirmé à SUD que des personnes des Ressources Humaines de Cléon viendraient à Douai ce mardi 8 décembre 2009 pour rencontrer ses salariés, si la situation n'a pas été régularisée au 8 décembre 2009 .SUD appellera les salariés de Cléon et ceux de Douai à se mettre en grève par solidarité aux copains de Cléon..

Bonne fête de St Eloi à toutes et à tous